

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 9 AVRIL 2013

Tous les membres du Conseil Municipal sont présents sauf Patricia PELLETIER excusée (pouvoir à Pierre SIMANDRE)
Secrétaire de séance : François BAILLY

VOTE DES TAXES LOCALES

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la reconduction des taux pour l'année 2013, à savoir :

Taxe habitation	15.87%	Taxe foncière bâti	10.61 %
Taxe foncière non bâti	16.52 %	Cotisation Foncière des Entreprises	15.12 %

L'augmentation des bases provoquera une augmentation sensible des taxes locales.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS & COMPTES DE GESTION 2012

Les Comptes Administratifs (comptabilité communale) & Comptes de Gestion (comptabilité du trésor) pour l'année 2012 sont identiques. Monsieur le Maire quitte la salle et François BAILLY prend la présidence.

Ils ont été approuvés à l'unanimité avec les résultats suivants :

Budget principal :	Fonctionnement dépenses :	71 680.70 €
	Fonctionnement recettes :	90 263.72 €
	Investissements dépenses :	43 241.95 €
	Investissements recettes :	37 089.64 €
Budget Eau & assainissements :	Fonctionnement dépenses :	9 346.11 €
	Fonctionnement recettes :	4 949.03 €
	Investissements dépenses :	199.35 €
	Investissements recettes :	12 377.76 €

VOTE DES BUDGETS 2013

Les budgets 2013 ont été approuvés à l'unanimité, équilibrés en dépenses et en recettes comme suit :

Budget principal :	Fonctionnement :	289 507.09 €	Investissements :	260 034.06 €
Budget eau & assainissements :	Fonctionnement :	77 297 €	Investissements :	64 699 €

CORRESPONDANCE

Lecture du courrier du Souvenir Français concernant la mémoire de la guerre 1914/1918,
Lecture de la lettre du Sénateur Gérard Bailly concernant la réforme des collectivités territoriales,
Lecture du courrier de la locataire du logement communal informant des consommations de chauffage. Engagement de la commune est pris pour l'isolation du plafond du grenier et le changement des fenêtres de la façade en 2013. Des devis seront demandés.
Demande de subvention du Centre Léon Bérard non prise en compte.

VENTE DE TERRAIN

La signature de l'acte définitif pour la vente d'une parcelle constructible à Gilles GUYETAND est en cours.

Cession de terrains « Vie de Salins » :

Les propriétaires concernés déclinent par courrier l'offre de la commune pour acquérir du terrain devant leurs propriétés.

Une rencontre est à prévoir sur site avec l'entreprise Eiffage pour finaliser les travaux indispensables.

EAU

Lecture du rapport de l'Agence Régionale de Santé sur la qualité de l'eau potable : excellente. Le document est disponible sur le site internet : www.uxelles.fr.

Lecture du courrier de l'avocat suite à la réclamation de Monsieur PIARD sur sa facture d'eau 2012. Le Trésor Public procèdera à la perception de la somme due.

Sidec : réalisation d'un plan complet du réseau d'eau potable prévu avant décembre 2013. Contact est pris avant de lancer l'opération de mise en place.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Lecture du projet de loi sur le mode de scrutin aux élections cantonales et communales (diminution de 2 membres au Conseil Municipal) et modification de la représentation à la Communauté de Communes : Délibération sera prise pour accepter la proposition de la Communauté de Communes du Pays des Lacs : Uxelles sera représentée par 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.

ANIMATION / ENVIRONNEMENT

Sentier sylvestre : contact a été pris sur site avec Madame Lauriane Schoff du CPIE (Centre Permanent Initiative et Environnement). Un devis sera établi pour la mise en place du parcours et des panneaux didactiques planifiés lors de la visite du 3 avril dernier.

QUESTIONS DIVERSES

- ❖ Journée communale le samedi 4 mai 2013 : Rendez-vous devant la Mairie à 8h30. Repas de midi prévu pour les bénévoles,
- ❖ Fête d'Uxelles le 5 mai 2013 : messe à 10h30, apéritif à 11h30, et, l'après-midi : le Rallye des anciennes motos & voitures traversera le village vers 16h30,
- ❖ Didier PERRIN doit contacter Madame Bonneton pour connaître la suite donnée à l'Association « La Pétanque Uxelloise ».

La séance est levée à 23h05.

Le Maire,
Pierre SIMANDRE